



**Les inscriptions en école maternelle ou élémentaire se dérouleront du 23 février au 5 mars 2026.**

### Où trouvez le formulaire d'inscription ?

- Dès à présent, en mairie dans nos 6 communes ou téléchargeable sur leurs supports de communications (site internet et/ou page Facebook).
- Reçu par mail si l'un de vos enfants est déjà scolarisé dans le RPI

### Quels documents complémentaires fournir ?

- copie du livret de famille
- copie des pages de vaccination du carnet de santé
- copie d'un justificatif de domicile récent
- certificat de radiation (le cas échéant)

### Où déposer le dossier d'inscription et les justificatifs ?

- dans la boîte aux lettres du SIS des Sources à la mairie de Saint-Ulrich  
25 rue principale 68210 SAINT-ULRICH

Nous restons à votre disposition pour toutes questions complémentaires par mail :  
[sis.les.sources@gmail.com](mailto:sis.les.sources@gmail.com)

Le SIS procédera à l'inscription administrative de votre enfant. Dans un second temps, le directeur de l'école admettra votre enfant.

**Les informations de rentrée vous seront communiquées par le directeur de l'école et vous parviendront par mail au début du mois de juillet.**

Information périscolaire (midi et soir) : <https://sudalsacelargue.portail-familles.app/>

Information garderie communale (matin à partir de 7h) : [sis.les.sources@gmail.com](mailto:sis.les.sources@gmail.com)

